

Direction transition énergétique et environnement

Service eau, biodiversité, déchets

Tél. +33 (0)2 28 20 61 67

dechets-economiecirculaire@paysdelaloire.fr

Compte rendu

Atelier biodéchets dans le cadre de la journée de lancement du Plan régional déchets - mardi 14 mars 2017

Animatrices

- Channig URVOY, responsable du service eau, biodiversité et déchets, Région de Pays de la Loire
- Adeline HAUMONT-BROSSEAU, chargée de mission biogaz AILE

En présence d'Emmanuelle BASTIN - DREAL Pays de la Loire, en charge du schéma biomasse régionale

Liste des participants

Nom	Prénom	Structure
ANDRE	Olivier	TRIVALIS
BADER	Cyrille	Angers Loire Métropole
BASTIN	Emmanuelle	DREAL Pays de la Loire
BELZIC	Nathalie	Chambre régionale d'agriculture de Loire-Atlantique
BERRUET	Géraud	VÉOLIA PROPRETÉ CENTRE OUEST
BILLON	Coline	La Tricyclerie
BOILEAU	Claudie	Label 85 ESS
CHEVROLLIER	Lucie	SIRDOMDI Région Beaupreau
CLAIRAY	Annabelle	Pays-du-Mans
COINTE	Christophe	FCD Pays de la Loire
COQUENLORGE	Christine	Zero-Waste
DELCROIX FIALEIX	Michelle	Chambre régionale de commerce et d'industrie
DRENO	Gérard	Communauté de communes de la région de Blain
EVEN	Héloïse	Nantes Métropole
FATTAH	Marouazi	Tremplin travail
FOURASTIE	Coralie	GRT Gaz
GAUBERT	Laurence	Laval Agglomération
GOUDET	David	Saumur Agglo Propreté
GRELLIER	Chrystophe	Union départementale des associations de protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie de Loire-Atlantique
GUILLAUME	Pierre	Union fédérale des consommateurs – Que choisir
GUYET	Samy	ADEME Pays de la Loire
HAUMONT-BROSSEAU	Adeline	AILE
JUGE	Joseph	Communauté de communes du Pays Craonnais
KERSACH	Michel	GRDF

LE GODAIS	Bruno	SNEFID
LEJEUNE	Patrice	XERGI SAS METHANISATION
LOIZEIL	Céline	Pornic Agglo Pays de Retz
MAHON	Yann	PAPREC Grand Ouest
MELANTOIS	Yves	COVED Centre Ouest
NAUD	Jean-Paul	Syndicat mixte Centre Nord Atlantique
NIZOUT	Adrien	Région des Pays de la Loire
PAUTHIER	Béatrice	COMPOSTRI
PRIOU	Yann	SUEZ Grand Ouest
RAGUSA	Olivier	Communauté de communes du Pays d'Ancenis
RETIERE	Pascal	COMPOST IN SITU
RICHARD	Marc	Les Écossolies
SEETEN	Laurence	EDF délégation régionale Pays de la Loire
SORIN	Mélanie	Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt
TALHOUARNE	Myriam	Communauté de communes Estuaire et Sillon
TERRIEN	Christophe	Chambre de métiers et de l'artisanat régionale
URVOY	Channig	Région des Pays de la Loire
VAILLANT	Julie	Chambre régionale d'agriculture du Maine-et-Loire
VINCENT	Mikaël	Chambre régionale de commerce et d'industrie Vendée

Rédacteurs du compte rendu : Channig URVOY, Adrien NIZOUT

Relevé des échanges

Présentations des objectifs de l'atelier : partage des enjeux régionaux de la filière biodéchets (non hiérarchisés) et travail en sous-groupes sur les points forts, points faibles régionaux et leviers prioritaires à intégrer au plan (cf. ppt).

Les témoignages

1. Présentation de l'articulation entre le schéma régional biomasse lancé vendredi 10 mars 2017 et le volet biodéchets du plan déchets.

Emmanuelle BASTIN, DREAL

2. Retours d'expérience sur les actions mises en œuvre par un syndicat pour la gestion des biodéchets : redevance incitative, composteurs, questions des gros producteurs...

Olivier ANDRÉ, Trivalis

3. Zoom sur une action dédiée aux micro-gisements des entreprises de restauration et marchés : expérience sur le centre-ville de Sainte-Luce-sur-Loire avec Compost in Situ.

Christophe TERRIEN, Chambre de métiers et de l'artisanat de Loire-Atlantique et Pascal RETIÈRE, Compost In Situ.

Contenu des témoignages et questions-réponses

1^{er} témoignage : Emmanuelle BASTIN - DREAL
Schéma biomasse (cf. ppt)

Existe-il des répartitions de volume sur la biomasse entre la méthanisation et les autres usages ?

Une estimation de ces gisements a été faite en 2012 (étude AILE pour le Schéma régional climat-énergie). Il y a également des informations dans les schémas départementaux méthanisation qui peuvent aider à faire ces estimations.

Sait-on ce que l'on va mettre dans la biomasse ? Il y a une problématique sur la pollution des sols. En amont, est-il fait un travail au niveau de l'agriculture et de l'alimentation pour avoir une biomasse de qualité ?

Au niveau des épandages, on peut retrouver des résidus de matières non dégradables (plastiques, métal...), mais un travail important est fait pour diminuer les indésirables, notamment par la normalisation des composts par exemple.

Au niveau des méthaniseurs, les matières entrantes sont des effluents, des résidus de cultures, des déchets verts ou des biodéchets de type alimentaires. La réglementation impose un agrément sanitaire pour certains biodéchets et une hygiénisation.

Il doit y avoir une attention particulière au problème de carbone, en France. Il n'y a pas assez de carbone dans les sols. Quelle est la part de carbone dans le compost méthanisé ? Il ne faut pas faire d'erreur aujourd'hui pour que nos sols soient encore en bon état dans 10 ans.

Quel usage doit-on prioriser dans l'utilisation de la biomasse et des déchets pour la méthanisation, la production d'énergie, le compostage ?

Le Schéma régional biomasse fera le point sur les ressources de biomasse disponibles et leurs usages actuels et futurs.

Les boues et effluents de station d'épuration ne font pas parties du volet biodéchets du plan déchets. Leurs quantités sont cependant évaluées dans le Schéma régional biomasse.

2^e témoignage : Trivalis
Action sur la collecte des coproducteurs

Trivalis expose son travail autour de trois grands axes :

- 100 000 composteurs distribués en 10 ans aux particuliers.
- Composteurs au pied des immeubles (30^{aine}).
- Plateformes de compostage.

La redevance incitative a eu une efficacité importante sur la diminution du gisement (jusqu'à 50 % de la population concernée).

Question sur les gros producteurs, sur le rôle des collectivités et des filières privées. Trivalis fait part que les gros producteurs de biodéchets (boulangeries industrielles et grande distribution) de son territoire sont pris en charge par la filière privée car il n'a pas d'infrastructures et de filière publique pour reprendre les biodéchets.

Y-a-t-il une évaluation des composteurs ? Combien sont encore utilisés ? N'est-il pas plus intéressant de créer des composteurs communaux ? Le compost est-il de bonne qualité ?

L'évaluation n'est pas complète mais certains composteurs sont parfois utilisés comme un lieu de stockage sans aucun retournement du compost.

3^e témoignage : Christophe TERRIEN, Chambre des métiers de Loire-Atlantique et Pascal RETIÈRE,
Compost In Situ

Il s'agit d'une expérience sur Sainte-Luce-sur-Loire (44), le but étant de développer le tri puis la collecte, par Compost In Situ, des biodéchets dans les établissements, avec un service clé en main auprès de la restauration collective. La collecte étant ensuite acheminée dans un composteur de la commune. Le but est de créer des petites unités de compostage dans un souci de productivité avec du matériel mobile.

Le projet de Ste-Luce a commencé il y a deux ans grâce à l'intérêt d'un élu qui souhaitait créer du compostage collectif en se tournant vers les artisans de la ville et des producteurs du marché. L'estimation annuelle était de 4-5 tonnes. Les résultats approchent plus les 2 tonnes, les déchets issus de la poissonnerie ayant, par ailleurs été, finalement exclus.

Une extension du projet aux commerçants (TPE) pour proposer une collecte auprès d'artisans a permis la collecte de 5 tonnes par an de biodéchets auprès de 7 artisans. Le projet est bien perçu des professionnels – la collecte est gratuite. Pas de problème réglementaire au vu du gisement.

Existe-t-il d'autre type de valorisation de ces déchets ?

Il n'y a pas d'autre solution que le compostage pour aller à l'essentiel et pour sensibiliser les commerçants. Le compostage est une réponse au gaspillage alimentaire.

● TRAVAIL EN SOUS-GROUPE sur points forts, points faibles régionaux et leviers prioritaires à discuter dans le plan d'actions (sans hiérarchie)

- ✓ Besoin d'établir un état des lieux clair des gisements, des filières existantes et potentielles, des expériences nombreuses et positives (territoires urbains, ruraux et expériences privées).
- ✓ Gros enjeux sur les micro-flux et quel modèle économique doit être mis en place ?
- ✓ Aspect sanitaire et réglementation sur les sous-produits animaux.
- ✓ Hiérarchisation et gestion du gisement des biodéchets.
- ✓ Impact de la redevance incitative.
- ✓ Rôle et limite des collectivités par rapport au champ concurrentiel.
- ✓ Qualité du compost, teneur en matière organique du sol et stockage du carbone.
- ✓ Information, sensibilisation.
- ✓ La réglementation à la fois un levier incitatif (ambition) et une contrainte (freins aux solutions).